

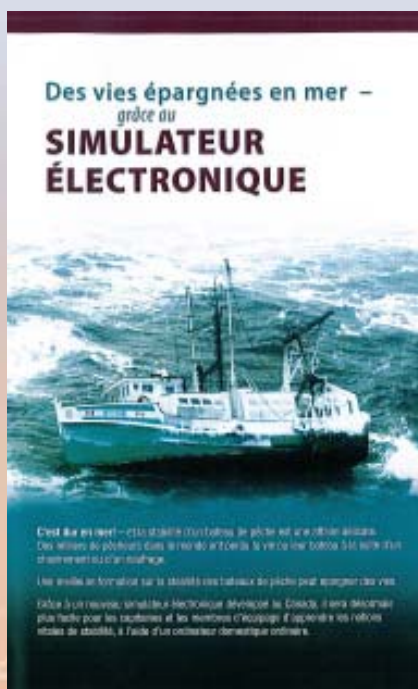


Simulateur de stabilité des bateaux de pêche : financement accordé

Les pêcheurs peuvent désormais s'attendre à avoir accès à une meilleure formation en sécurité grâce à leur ordinateur personnel. Le CCPP a obtenu les fonds nécessaires à la mise au point du premier simulateur électronique du monde conçu pour l'enseignement des principes de stabilité des petits bateaux de pêche.

Les chavirements et autres pertes de stabilité font des victimes chaque année. La sécurité passe d'abord par la compréhension, et le simulateur électronique sur CD utilisera tous les trucs – dont des éléments semblables à ceux des jeux vidéo – pour inculquer aux utilisateurs les principes de stabilité et les méthodes pour les appliquer.

Le Fisheries and Marine Institute de Terre-Neuve-et-Labrador travaille à la mise au point de cet outil pédagogique de concert avec le CCPP. Le département des Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le bureau d'accréditation des pêcheurs professionnels de la province ont aidé à soutenir financièrement les travaux préparatoires. Une présentation sera fait à l'Assemblée générale du CCPP en juillet avec de plus amples renseignements sur ce projet.



Dans ce numéro :

| | |
|---|--------|
| Simulateur de stabilité | p. 1 |
| Augmentation prévue de la formation selon la School Fisheries de la Nouvelle-Écosse | p. 2-4 |
| “L’intendance partagée” - Qu’est ce qui s’en vient? | p. 5-6 |
| Un nouveau CD pour aider les pêcheurs à gérer leur entreprise | p. 6 |
| Atelier sur la question de la certification écologique | p.7-8 |

Augmentation prévue de la formation selon la School of Fisheries de la Nouvelle-Écosse

De quoi aura l'air dans vingt ans la formation dans le domaine des pêches? La plus ancienne école des pêches du Canada prévoit d'importantes transformations.

Tous les conducteurs de bateaux de pêche devront avoir une formation et une accréditation en navigation, et tous les membres d'équipage devront posséder des connaissances en sécurité en mer et secourisme, selon les représentants de la School of Fisheries de la Nouvelle-Écosse. C'est ce qui est à prévoir compte tenu des exigences de Transports Canada.

Parallèlement, l'industrie de la pêche aura de plus grandes attentes à l'égard de ses membres. Les bureaux et offices responsables de la formation auront mis sur pied des programmes de professionnalisation qui, en gros, auront l'air de ceci :

- Chaque nouveau participant s'inscrira à un programme de diplôme d'une durée de deux ans et l'expérience pratique fera partie intégrante du programme;
- La formation dispensée dans le cadre du programme portera sur les techniques de pêche, les écosystèmes marins, la gestion des pêches, la manutention et la transformation du poisson, la commercialisation, la gestion de l'entreprise, l'entretien des bateaux, l'entretien mécanique, etc.;
- Des cours de courte durée seront aussi offerts en fonction des besoins cernés par les bureaux et offices de professionnalisation;
- Les secteurs de l'aquaculture et de la construction de bateaux auront leurs propres programmes d'apprentissage.

Ces prévisions s'inscrivent dans un « portrait de l'avenir » tel qu'entrevu par les représentants de l'école établie à Pictou. « Bien entendu, nous ne pouvons faire de prévisions détaillées », affirme le directeur des études, Kevin Henderson. « Mais nous nous attendons à une progression importante de la formation. »

Quand la School of Fisheries de la Nouvelle-Écosse a vu le jour en 1946, les pêcheurs apprenaient généralement leur métier sur le tas, avec des membres de la famille ou des amis. L'école apportait un complément en offrant à ces pêcheurs une formation approfondie leur permettant d'acquérir les nombreuses habiletés nécessaires pour travailler à bord d'embarcations de toutes dimensions.

L'apprentissage sur le tas existe encore aujourd'hui, mais on accorde désormais



Un succès éblouissant pour le cours sur les fonctions d'urgence en mer. (Photos reproduites avec l'aimable autorisation de Kevin Henderson.)

(continué sur la page 3)



Des centaines de membres des Premières nations ont été formés à la School of Fisheries de la Nouvelle-Écosse au cours des dernières années.

davantage d'importance à la formation structurée. Cela résulte en partie de l'adoption de nouveaux règlements par Transports Canada et en partie de l'évolution des mentalités. Beaucoup de pêcheurs disent à leurs enfants de poursuivre leurs études plus longtemps, d'acquérir davantage de formation.

Chaque année, environ 1500 personnes suivent une formation à l'école des pêches de la Nouvelle-Écosse, qui donne des cours à Pictou, sur les rives du détroit de Northumberland, à Shelburne, sur la côte Sud de la province, ainsi que dans les casernes de pompiers et les sous-sols d'églises de nombreuses localités partout dans la province.

Les cours principaux sont celui de capitaine de pêche (axé principalement sur la navigation et d'une durée de plusieurs semaines), ainsi que ceux de fonctions d'urgence en mer (FUM), d'opérateur radio et de secourisme.

Outre cette formation de base, l'école donne des cours en techniques de pêche, mécanique, construction d'embarcations, plongée, informatique et d'autres domaines. Les cours sont créés sur mesure, suivant les besoins.

Au cours des dernières années, l'école a su répondre à une augmentation subite de la demande. En effet, à la suite de la décision rendue par la Cour suprême dans l'affaire Marshall en 1999, les Premières nations ont obtenu de nombreux permis de pêche et le besoin d'acquérir une formation rapidement s'est fait sentir. Des centaines d'Autochtones ont suivi une formation et pratiquent aujourd'hui la pêche. L'école continue de former les nouveaux participants et offre aux autres des cours de perfectionnement.

La formation, qui se donne principalement dans les communautés autochtones directement, porte aussi bien sur les exigences réglementaires, telles que les FUM, que sur les habiletés pratiques comme la fabrication de filets. Le cours d'homme de pont, qui connaît beaucoup de succès, traite des rudiments en matière de nœuds et d'épissures, de navigation, de sécurité à proximité des machines, de signaux manuels pour les grutiers, d'entretien des bateaux et des engins de pêche, des machines et d'autres sujets.

Les Autochtones s'inscrivent aussi au cours de capitaine de pêche, quatrième classe, et sont donc appelés fréquemment à partager la même classe que des non-Autochtones. Quand on a commencé à offrir la formation aux Premières nations, la controverse régnait encore autour du jugement Marshall. Comment ont été les relations entre les participants?

(continué sur la page 4)

Le moniteur principal en navigation, Duane Dakin, a été très direct avec sa première classe mixte, selon ce que rapporte le *Mi'kmaq Maliseet Nations News*. « Je leur ai dit "on est tous des pêcheurs ici" et il n'y a jamais eu de problèmes. En fait, ils ont plutôt appris les uns des autres. »

L'école fait aussi de la recherche appliquée. La mise au point d'une drague à pétoncles sans danger pour l'environnement et la recherche de moyens de réduire les frais liés à la pêche sont des exemples de travaux qui y sont réalisés.

L'école effectue aussi des travaux sur de nouvelles sources d'énergie de concert avec la société provinciale d'électricité, ce qui témoigne de l'importance que l'école accorde aux bonnes relations. « Il faut tenir beaucoup de réunions avec l'industrie de la pêche et d'autres acteurs, affirme Kevin Henderson, mais à long terme, ça aide. »

L'école travaille aussi en partenariat avec le Conseil canadien des pêcheurs professionnels à l'élaboration d'un programme d'apprentissage à distance pour le cours de capitaine de pêche. Elle entretient également des liens de coopération sur la scène internationale. L'école accueille des élèves étrangers et a dispensé de la formation dans les Antilles et en Amérique centrale, ainsi que dans d'autres régions du Canada.

La School of Fisheries fait partie du campus Strait Area du Nova Scotia Community College. L'autre élément est le Nautical Institute de Port Hawkesbury, qui offre de la formation sur les métiers de la mer.

Kevin Henderson, qui s'occupe de l'encadrement des cours aux deux endroits sous l'autorité du directeur Tom Gunn, a un bagage en biologie marine, et l'école a dispensé de la formation sur la pêche responsable. « Quels que soient les cours qui se révéleront nécessaires dans l'avenir, affirme M. Henderson, notre école compte de nombreuses années d'expérience et nous serons prêts. »



Entraînement à bord du bateau.

Soumission de photographies!!!!

Le Conseil est toujours à la recherche de photos pour utilisées dans notre bulletin électronique et autre matériel de promotion.

Vous pouvez nous faire parvenir vos photographies par la poste ou par courriel.



« L'intendance partagée » – Qu'est-ce qui s'en vient?

L'intendance partagée – qui signifie pour les pêcheurs une participation plus importante à la gestion de leur industrie – pourrait faire un pas de plus. Un atelier organisé par le CCPP les 12 et 13 février a permis de clarifier l'état actuel de la situation, et les organisations membres ont pu y discuter des avenues possibles pour l'avenir avec Jeff MacDonald, directeur général de l'intendance partagée au ministère des Pêches et des Océans (MPO).

Il y a de cela une trentaine d'années, le ministre fédéral des Pêches, Roméo LeBlanc, proposait aux pêcheurs la « cogestion ». LeBlanc invita les pêcheurs à se doter d'organisations et intégra au système de gestion des comités consultatifs sur les pêches.

Il ne se produisit ensuite rien d'important jusque dans les années 1990, quand le MPO, accablé par les compressions budgétaires, se déchargea d'une partie de ses fonctions et de ses frais sur les organisations de pêcheurs au nom de la cogestion. Un sentiment de rancœur régnait. Néanmoins, beaucoup de pêcheurs profitèrent d'une plus grande participation à la recherche et à la gestion.

Lors de l'atelier qui s'est tenu en février à Ottawa, les représentants des pêcheurs de partout au pays ont passé en revue les hauts et les bas de ce que le MPO a tendance à appeler aujourd'hui « l'intendance partagée ». Les arrangements diffèrent selon les régions et les pêches. La plupart des représentants ont reconnu qu'il y a eu des progrès, mais ils signalent également des problèmes avec le MPO et de la méfiance à son endroit.

Certains ont réclamé plus d'intégrité dans les processus de cogestion, y compris des « règles d'engagement » claires. La plupart étaient d'avis que les pêcheurs devaient devenir des acteurs reconnus dans la prise de décisions et l'élaboration de politiques, en ce qui concerne non seulement des pêches en particulier, mais aussi des questions de plus vaste portée.

Jeff MacDonald a indiqué aux participants de l'atelier que les pêcheurs devaient participer tant à l'élaboration qu'à la mise en œuvre des politiques de conservation. Les pêcheurs doivent aussi penser aux consommateurs, « voir plus loin que le bout du quai » et mettre l'accent sur des pêches durables au Canada.

M. MacDonald a ajouté que le Ministère étudiait présentement des processus pour mettre en place l'intendance partagée et que le MPO et le CCPP devaient travailler ensemble et s'échanger l'information.

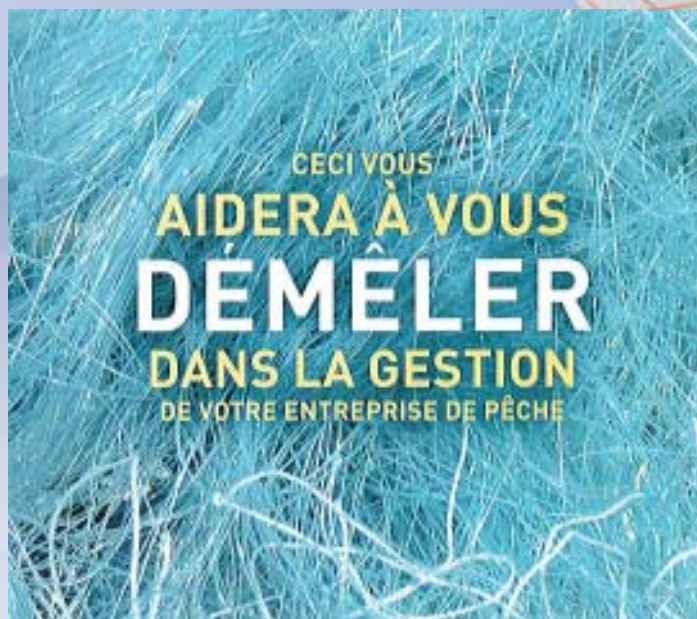
Se préparer à l'intendance partagée

Pour qu'il y ait véritablement cogestion, les pêcheurs doivent être capables de voir à de nombreux aspects de la pêche. Des besoins de formation en sciences, gestion et leadership ont été définis lors d'ateliers que le CCPP a tenus il y a un an.

(continué sur la page 6)

Des projets de formation en sciences et gestion sont toujours à l'étude. Pendant ce temps, le CCPP parraine l'élaboration d'un cours en leadership par Ged Blackmore, formateur bien connu et consultant créatif de Terre-Neuve-et-Labrador. Une version préliminaire présentée à l'atelier de février s'est attiré des éloges, et d'autres suggestions de contenu ont été formulées.

Le CCPP prévoit tenir une vaste consultation cet automne auprès des organisations de pêcheurs, des organismes de pêche et des gouvernements provinciaux sur les outils et modes de prestation les plus aptes à aider les pêcheurs à acquérir les habiletés qu'ils recherchent et dont ils ont besoin pour participer à la cogestion et autres activités.



Couvert du boîtier du cédérom « gestion des entreprises de pêche »

Un nouveau CD pour aider les pêcheurs à gérer leur entreprise

Le nouveau disque compact du CCPP, intitulé *Comment gérer son entreprise de pêche*, connaît du succès auprès des pêcheurs de toutes les régions. Les modules présentement disponibles traitent des principes de base de la gestion des entreprises de pêche et sur comment évaluer votre entreprise. Les prochains modules à être développés porteront sur les coûts d'opération, la vente d'une entreprise et l'achat d'une entreprise de pêche.

Environ 1 500 CD de formation ont été envoyés jusqu'ici dans toutes les régions, selon Pierre Verreault, coordonnateur des projets de ressources humaines au CCPP. Il reste encore des copies que les pêcheurs canadiens peuvent se procurer en en faisant la demande au bureau du CCPP ou par courriel à l'adresse : ent@ccpfh-ccpp.org.

Parallèlement, un cours de formation à distance, soit celui de capitaine de pêche, quatrième classe, élaboré par le CCPP et les écoles des pêches de l'Atlantique, est mis à l'essai en pratique. Le CCPP réalisera aussi son projet de simulateur électronique, qui permettra au pêcheur d'acquérir une formation sur la stabilité des petits bateaux de pêche.

Deux autres produits sont aussi offerts en ligne :

- *Les modules sur les compétences essentielles.* – Conçus pour faciliter la tâche aux pêcheurs qui ont quitté les bancs d'école depuis longtemps, ces modules donnent des trucs en mathématiques et expression orale en plus d'offrir une formation sur les débarquements de poisson de fond de qualité, les rudiments de l'informatique, les mathématiques appliquées à la navigation et les fonctions d'urgence en mer. (http://www.ccpfh-ccpp.org/f_List.aspx?cs=eskills)
- *Science et gestion des pêches : guide à l'intention des pêcheurs canadiens.* – Le nouveau guide offre un aperçu du système de gestion des pêches au Canada et fournit un glossaire des termes d'usage courant. (http://www.ccpfh-ccpp.org/f_WhatsNew.asp)

Atelier sur la question de la certification écologique

Quelle incidence la certification écologique aura-t-elle sur les pêcheurs indépendants? C'est pour s'attaquer à cette question et à d'autres que des représentants des pêcheurs, des spécialistes de la commercialisation, des fonctionnaires gouvernementaux et d'autres participants se sont réunis à l'invitation du Conseil canadien des pêcheurs professionnels (CCPP) lors d'un atelier qui s'est tenu les 28 et 29 janvier à Halifax.

La certification écologique, appelée aussi étiquetage écologique ou écoétiquetage, fait des vagues dans l'industrie de la pêche. Le plus gros joueur, le Marine Stewardship Council (MSC), est une organisation non gouvernementale (ONG) établie au Royaume-Uni. L'évaluation se fonde sur trois principes – la pérennité des stocks, les répercussions sur l'écosystème et la gestion efficace – et des critères connexes.

On dénombre des milliers de pêches dans le monde. De ce nombre, le MSC n'en a certifié qu'une quarantaine, mais elles représentent quand même des centaines de produits. Les délais et les frais associés au processus d'évaluation sont un problème, et l'on ne sait pas encore très bien si la certification contribue vraiment à une meilleure conservation de la ressource.

Il n'en reste pas moins que la tendance est forte : beaucoup d'évaluations sont en cours car les détaillants sont de plus en plus nombreux à suivre ce mouvement massif vers la certification. « Si les acheteurs veulent une preuve que vos produits de la mer sont obtenus dans un souci de durabilité de la ressource, vous n'aurez peut-être pas d'autre choix que d'essayer d'obtenir une certification », a indiqué aux participants Marc Allain, conseiller en politiques du CCPP.

Quel est le moteur de ce changement? Les consommateurs, souvent influencés par les organismes voués à la protection de l'environnement, se préoccupent de plus en plus de la santé des océans et de la conservation des ressources halieutiques. Le secteur de la restauration et les détaillants en alimentation répondent à ces préoccupations.

Selon Marc Allain, pour accroître la valeur et le caractère distinctif de leurs produits, les pêcheurs canadiens peuvent mettre en valeur, comme « marque de commerce », la conservation et l'intendance des ressources, la qualité de leurs produits et le fait qu'ils sont produits par de vrais gens, appartenant à des vraies collectivités. Mais ils devront travailler en collaboration avec les transformateurs et les gouvernements.

La certification du MSC impose comme critère celui de la traçabilité : d'où vient le poisson, par qui a-t-il été manipulé et comment? Sadie Beaton et Anna Magera de l'Ecology Action Centre (une ONG à vocation environnementale établie à Halifax) ont dit aux participants de l'atelier que beaucoup d'acheteurs d'épicerie au Canada estiment avoir trop peu d'information sur les pratiques de pêche. Pouvoir remonter la chaîne de garantie d'origine apparaît logique de plusieurs points de vue : environnement, innocuité des aliments, commercialisation et « stratégie de marque ».

Tasha Sutcliffe a donné un aperçu des efforts déployés par Ecotrust, une ONG à vocation environnementale de la côte du Pacifique, pour instaurer la traçabilité dans les pêches de la Colombie-Britannique. Les principaux éléments sont la mise en place à titre de projet pilote d'un système local comprenant le matériel nécessaire (p. ex., les étiquettes), de la formation adéquate pour les pêcheurs, les transformateurs et les détaillants, une base de données, ainsi que des activités de promotion et d'autre nature.

Il n'y a pas que les intérêts commerciaux et les écologistes qui veulent étendre la certification. Les gouvernements peuvent se montrer pointilleux à l'égard des produits de la pêche qui entrent dans leur pays.

Jeff MacDonald, directeur général de l'intendance partagée au ministère des Pêches et des Océans (MPO), a mentionné que l'Union européenne et les États-Unis veulent tous les deux la certitude que les produits ne viennent pas de pêches illégales, non réglementées ou non déclarées. La réglementation, les marchés et les écologistes contribuent tous à augmenter la demande relative à la traçabilité.

Le MPO discute d'exigences avec des pays étrangers, le Marine Stewardship Council et d'autres acteurs et travaille à établir des normes plus précises relatives à la durabilité des ressources halieutiques canadiennes. Le Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture (CCMPA) met l'accent sur la traçabilité, et un groupe de travail doit déposer des recommandations d'ici septembre.

Il n'existe toutefois aucun programme commun à l'ensemble de l'industrie pour s'attaquer de front à la certification écologique, que ce soit celle du MSC ou une autre.

Pendant ce temps, sur la côte Atlantique du Canada, la pêche de la crevette nordique et celle de la crevette du golfe du Saint-Laurent ont obtenu leur certification du MSC. Toujours dans l'Atlantique, des évaluations sont en cours pour le homard et le pétoncle pêchés au large, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Maine. Du côté du Pacifique, les pêches de morue charbonnière, d'aiguillat noir ainsi que de saumon rose, saumon kéta et saumon sockeye sont en cours d'évaluation.

En dehors du Canada, les réponses diffèrent selon les régions du monde. Le Japon est en train de mettre sur pied sa propre écoétiquette pour les produits de la mer. En Alaska, en revanche, où la pêche du saumon fut parmi les premières grandes pêches approuvées par le MSC, la recertification, qui est censée se faire tous les cinq ans, fait face à de la résistance.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les pêcheurs canadiens? L'atelier de Halifax a dissipé une partie du brouillard, mais personne n'a encore fixé de cap. La certification écologique sera au programme l'automne prochain lorsque le CCPP consultera les gouvernements provinciaux et d'autres acteurs sur les moyens d'aider les pêcheurs à acquérir les connaissances et les techniques nécessaires pour répondre aux besoins de demain.

Pour plus de renseignements sur la certification écologique, consultez notre bulletin d'août 2007 (<http://www.ccpfh-ccpp.org/cgi-bin%5Cfiles%5CVol3-Issue2-F.pdf>).